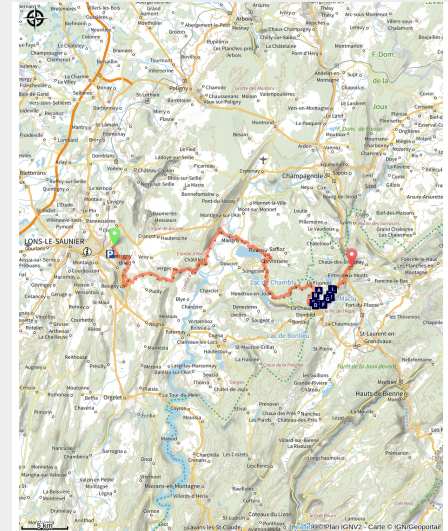


Echappée Jurassienne VTT - Étape 4 : Perrigny - Chaux des Crotenay

Lons Agglomération - Perrigny



Lac du Maclu (© Stéphane Godin/Jura Tourisme)



Cette quatrième étape de l'Échappée Jurassienne à VTT propose une traversée du Premier Plateau jurassien et du Pays des Lacs en reliant Perrigny à Chaux-des-Crotenay. Une véritable transition entre la plaine et le Haut-Jura ponctuée de sites naturels remarquables comme le Lac de Chalain ou le plateau des 4 lacs !

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 6 h

Longueur : 55.4 km

Dénivelé positif : 1310 m

Difficulté : Difficile

Type : Itinérance

Thèmes : Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

Départ : Perrigny

Arrivée : Chaux-des-Crotenay

Balisage : ▶ Grande itinérance à VTT

Communes : 1. Perrigny

2. Briod

3. Conliège

4. Revigny

5. Publy

6. Vevy

7. Verges

8. Châtillon

9. Hauteroche

10. Marigny

11. Fontenu

12. Songeson

13. Doucier

14. Ménétrux-en-Joux

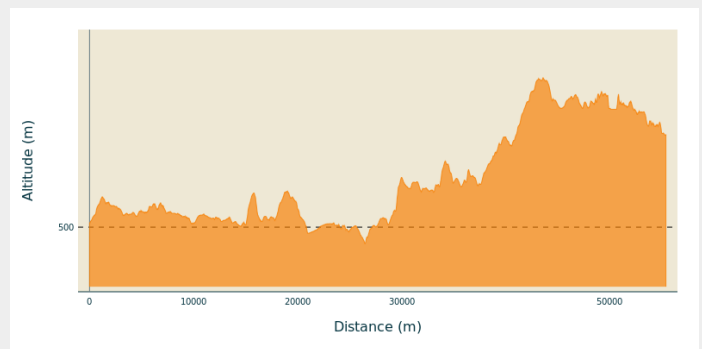
15. Le Frasnois

16. La Chaux-du-Dombief

17. Châtelneuf

18. Chaux-des-Crotenay

Profil altimétrique



Altitude min 462 m Altitude max 846 m

Avec cette étape, on attaque véritablement la deuxième partie de cette Échappée Jurassienne. Le début, au-dessus de la reculée de Revigny-Conliège, offre quelques beaux points de vue comme le belvédère de la Guillotine. S'en suit une découverte du Premier Plateau en empruntant la Voie PLM pour rejoindre le village de Verges.

Après quelques belles bosses et sentiers plus techniques, le parcours remonte la vallée de l'Ain autour de Châtillon avant de rejoindre le lac de Chalain, plus grand lac naturel du Jura par Marigny. Enchâssé dans son écrin de verdure, il est un site naturel incontournable du Jura pour les pratiques outdoor et activités nautiques.

Après un passage par les belvédères de Fontenu et du domaine, direction le plateau des 4 lacs par Songeson et Ménétrux-en-Joux suivi d'une belle montée en forêt pour rejoindre Le Frasnois. Après un chemin empierré, l'Échappée Jurassienne à VTT rejoint le hameau de la Fromagerie, point de départ pour les randonnées aux cascades du Hérisson et autour des 4 lacs. Puis direction le lac d'Ilay pour emprunter un beau chemin le long des lacs du Grand et du Petit Maclu. Un régal pour les yeux avant de rejoindre l'arrivée de cette 4ème étape.

Sur votre chemin...



Ilay et l'eau potable (A)

Les pelouses sèches (C)

Un site naturel géré (E)

Belvédère des Trois Lacs (G)

Belvédère des Quatre Lacs (I)

La Vipère aspic (K)

Le bas marais (M)

La Roselière (B)

L'île de la Motte (D)

Le Chamois, un alpiniste hors pair
(F)

Lacs naturels, un héritage fragile
(H)

Belvédère des 4 Lacs (J)

Les libellules (L)

Toutes les infos pratiques



Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaillon, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la direction de Perrigny-Conliège. Dans Perrigny, monter tout en haut du village jusqu'au départ de la Voie-verte dite "PLM"?

Parking conseillé

Parking de la Voie PLM à Perrigny

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Zone de tranquillité de la vie sauvage des 4 Lacs

Période de sensibilité : Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : **Parc naturel régional du Haut-Jura**

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr/

Le périmètre de la zone de tranquillité est concerté (Parc, CEN, Communes, Syndicat de gestion du Lac d'Ilay), et non réglementaire. Pour la tranquillité de la faune et de la flore du secteur concerné, entre les lacs d'Ilay, du Grand Maclu et du Petit Maclu, il est demandé de ne pas pénétrer la zone de mi avril à mi septembre.

Elle inclut les interdictions valables sur l'ensemble des 4 Lacs (arrêtés municipaux et préfectoral) :

- Pas de camping/bivouac sauvages
- Pas de feu
- Pas de baignade
- Pas d'activité nautiques (paddle, bouée, kayak, etc.) ; seuls les pêcheurs ont le droit de naviguer
- Pas de nuisances sonores

APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE DU MACLU

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte du Maclu sur la commune de La Chaux-du-Dombief et du Frasnois.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie (attention certains sites sont exclus : se référer à l'article 7 pour cette dernière activité)
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CREUX DE REVIGNY

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Creux de Revigny sur la commune de Revigny.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

i Lieux de renseignement

Jura Tourisme

17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com

Tel : 03 84 87 08 88

<https://www.jura-tourism.com/>



Sur votre chemin...



Illay et l'eau potable (A)

Le lac du petit Maclu et le lac d'Illay alimentent en eau potable 10 communes, dont celle du Frasnois. Un prélèvement annuel d'environ 67000 m³ est ainsi réalisé. Les lacs du plateau du Frasnois sont d'origine naturelle. Les glaciers qui recouvraient le Jura il y a 20000 ans ont «raboté» le sol et créé des dépressions nécessaires à leur formation. Les dépôts marneux et morainiques, matériaux déposés lors du passage des glaciers, sont imperméables et permettent la retenue de l'eau. Pour préserver au mieux la qualité de l'eau, un arrêté préfectoral interdit notamment l'usage de moteurs thermiques.

Crédit photo : CEN Franche-Comté / L.Bettinelli



La Roselière (B)

Parmi les différents milieux qui constituent une zone humide, la roselière joue un rôle fondamental: elle stabilise la berge et crée une zone de filtration de l'eau par les plantes qui s'y installent. C'est une zone de reproduction et de refuge pour de nombreuses espèces, notamment d'oiseaux, telle que la petite foulque macroule. Il n'est pas rare, tout au long de l'année, d'entendre leur chant sous forme de petits cris nets et puissants.

Crédit photo : CEN Franche-Comté / L.Bettinelli



Les pelouses sèches (C)

À proximité des lacs, il n'y a pas que des zones humides! Lorsque la roche calcaire affleure, l'eau s'infiltré immédiatement, rendant la vie difficile pour les plantes. Le sol y est peu profond, sec et pauvre... ce sont les pelouses sèches. La végétation n'est, ni très haute, ni très dense. Les espèces associées à ces pelouses ont des stratégies particulières pour résister à ces conditions de vie difficiles : feuilles grasses, parasitisme, fort parfum... Le thym serpolet par exemple, en synthétisant des huiles essentielles, évite de «transpirer». Très reconnaissable à son odeur, ce thym sauvage est un excellent remède pour les voies respiratoires.

Crédit photo : CEN Franche-Comté / C.Laprand



L'île de la Motte (D)

Au beau milieu des rives du lac d'Ilay émerge une île, l'île de la Motte. Des fouilles archéologiques ont montré qu'elle abrita successivement trois établissements religieux. Une première église érigée autour de l'an mille semble avoir brûlée. Après avoir été reconstruite, elle fut complétée d'une avant-nef par une congrégation monastique qui finit par l'abandonner. De la troisième, on sait qu'elle fût délaissée au 15ème siècle. Un pont de bois rendait l'édifice accessible depuis la berge et là où les marais dominant aujourd'hui, s'étendaient vergers et pâturages.

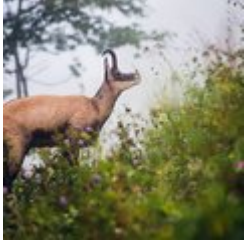
Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



Un site naturel géré (E)

Le conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté coordonne la gestion des zones humides du site des 4 lacs en partenariat avec les communes propriétaires, les agriculteurs locaux et le Parc, animateur du site Natura 2000 plus large. Ce site est riche d'espèces inféodées aux milieux ouverts qu'il est important de préserver. Autrefois utilisées par les agriculteurs, ces zones ont progressivement été abandonnées. C'est pourquoi les gestionnaires favorisent le maintien de ce type de milieux en réinstallant un pâturage extensif. Les vaches de race Highland Cattle sont capables de se déplacer dans un sol gorgé d'eau et elles y trouvent l'alimentation dont elles ont besoin. Le nombre de bêtes et les périodes de pâturage sont adaptés en fonction des espèces et des milieux présents. Une fiche site spécifique aux zones humides des 4 lacs est d'ailleurs disponible en ligne: <http://cen-franchemonte.org/document.php?iddoc=63DyRcgMw7YQ42PG>

Crédit photo : CEN franche-Comté / S.Moncorgé



Le Chamois, un alpiniste hors pair (F)

Alors que le Chamois est capable d'avaloir 1000 mètres de dénivellé en $\frac{1}{4}$ d'heure, la majorité des marcheurs s'élèvent péniblement de 1000 mètres en 3 heures! Même un sportif averti aurait besoin d'une heure pour gravir un tel dénivellé ! C'est grâce à un cœur disproportionné qui assure un débit de sang conséquent, deux fois plus important que chez l'Homme, et, grâce à ses sabots qui se composent de deux onglons, qui peuvent s'écarter pour mieux adhérer aux rochers que le Chamois est un si bon grimpeur. Une cloison entre ses doigts, recouverte de poils, lui évite également de trop s'enfoncer dans la neige, un peu comme nos raquettes. La rencontre avec l'espèce, comme pour beaucoup d'autres, tient du hasard ou de la grande patience! Cependant une fois aperçu, ne bougez plus, il se laissera observer un bon moment.

Crédit photo : PNRHJ / Léo Poudré



Belvédère des Trois Lacs (G)

Les couleurs de «lagon» de ces lacs viennent de la formation d'une «beine de craie» sur leur pourtour. Les eaux peu profondes des rives se réchauffent plus rapidement. Phénomène chimique, l'eau «chaude» est moins capable de dissoudre le CO₂. Le phytoplancton, plus abondant, «consomme» le CO₂ dissout par la photosynthèse. L'acidité de l'eau diminue très légèrement. Ces deux facteurs cumulés, font que la calcite «précipite» pour former ces «bouesblanches», chargés de craie.

Crédit photo : OT Haut-Jura Grandvaux



Lacs naturels, un héritage fragile (H)

Les eaux du Petit et du Grand Maclu alimentent le lac d'Ilay. Chacun occupe une cuvette peu profonde creusée par le travail des glaciers il y a environ 20000 ans. Ces lacs sont en grande partie ceinturés par des végétations d'une grande diversité appelés bas-marais, mégaphorbiaies ou encore tourbières. Quelques roselières s'y développent également. Les insectes s'y épanouissent grâce à la grande qualité du milieu et particulièrement les libellules qui rivalisent en couleurs. La Foulque macroule est l'oiseau locataire le plus fidèle de ces lacs. Peu discret il se remarque par ses cris d'alarme trompétée. Vous croiserez peut-être aussi le Grèbe huppé.

Crédit photo : OT Haut-Jura Grandvaux / © B. Leroy



Belvédère des Quatre Lacs (I)

Le belvédère des 4 lacs offre une vue globale sur la vallée des lacs, relique de la dernière glaciation: Narlay, Ilay, le Petit et le Grand Maclu. Connaissez-vous la légende du lac de Narlay? Il recouvre, dit-on, l'emplacement d'un village englouti par les eaux. Un soir de Noël, en vain, une fée implora l'asile pour la nuit auprès de tous les habitants, mais seul le plus pauvre d'entre eux lui offrit un refuge. De colère, le lendemain, la fée noya le village entier, à l'exception de la demeure de son hôte située à l'extrémité du lac. Le nouveau village de Narlay se reconstitua autour de la maison épargnée, mais tous les ans à Noël, le coq du village englouti chante les douze coups de minuit.

Crédit photo : OT Haut-Jura Grandvaux / Diana

Belvédère des 4 Lacs (J)

Posez pied à terre au parking du belvédère et rejoignez le point de vue en 5 minutes à pied. Arrivé au sommet, vous embrassez d'un regard l'immensité bleue et verte qui s'ouvre devant vous. Admirez les 4 lacs, issus de la dernière glaciation, couchés dans leur lit de prairies et forêts... Enchanteur! D'ailleurs, connaissez-vous la légende du lac de Narlay ? Il recouvre, dit-on, l'emplacement d'un village englouti par les eaux. «Un soir de Noël, en vain, une fée implora l'asile pour la nuit auprès de tous les habitants, mais seul le plus pauvre d'entre eux lui offrit un refuge. De colère, le lendemain, la fée noya le village entier, à l'exception de la demeure de son hôte située à l'extrémité du lac. Le nouveau village de Narlay se reconstitua autour de la maison épargnée, mais, tous les ans à Noël, le coq du village englouti chante les douze coups de minuit». Le point rando Une prochaine fois, poursuivez le chemin qui mène au belvédère jusqu'au pic de l'aigle: vous rejoindrez un splendide point de vue à 360° (compter 1h30 aller-retour).



La Vipère aspic (K)

Bien présente sur la zone de marais entre le petit et le grand Maclu, la vipère aspic, piètre nageuse, va rechercher les zones ensoleillées pour le bon fonctionnement de son métabolisme. Comme beaucoup de reptiles, elle est craintive et perçoit très bien les vibrations. Pour éviter de la déranger ou de la surprendre, et de vous faire mordre, tapez un peu des pieds et faites attention de ne pas l'écraser, elle se cachera bien avant que vous ne l'ayez aperçue! Tous les reptiles sont strictement protégés et sont indispensables aux équilibres écologiques. Laissez-les en paix et contournez-les simplement si vous les croisez.

Crédit photo : CEN Franche-Comté / S.Moncorgé



Les libellules (L)

Les milieux humides diversifiés permettent l'installation de nombreuses espèces d'insectes, et notamment de libellules. Plus de la moitié des espèces de France métropolitaine sont présentes sur les mares, lacs, ruisseaux et gouilles du site. La libellule à 4 tâches est facilement reconnaissable par sa tache bien distincte sur le nodus (partie du milieu) de chacune de ses quatre ailes. On peut observer cette grosse libellule à l'état adulte de mai à septembre. Son aile mesure jusqu'à 4 cm de long !

Crédit photo : CEN Franche-Comté / C.Lapprand



Le bas marais (M)

Ce milieu de tourbière si particulier se laisse apercevoir le long du chemin qui rejoint le petit Maclu. Les quelques arbres et arbustes qui arrivent à pousser dans ces conditions difficiles (sol saturé en eau, manque d'oxygène...) sont les bouleaux, les saules et les bourdaines. Au printemps, les pompons blancs des linaigrettes, plante typique de ce milieu, dépassent des herbes. Historiquement, le lac était plus grand. Peu à peu, la végétation aquatique s'est développée et les conditions d'humidité permanente n'ont pas permis à la matière végétale morte de se dégrader. En s'accumulant, toute cette matière a commencé à former ce qu'on appelle la tourbe. Ici, son épaisseur n'est pas très élevée mais elle atteint plus d'1,5 mètre sur la tourbière entre les lacs du Grand Maclu et d'Illay.

Crédit photo : CEN Franche-Comté / C.Lapprand